

Avis de constitution

SOCIETE « PREMIUM FOOD PLUS » en abrégé « PFP »

Siège Abidjan, Adjamé, Saint Michel, non loin du
carrefour Banfora, Lot 566, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIUM FOOD PLUS » en
abrégé « PFP »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tout pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire: Poissonnerie; Import-Export de produits consommables. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de ressources financières, matérielles et techniques auprès de bailleurs de fonds institutionnels et/ou privés, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toutes opérations financières, agricoles, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Saint Michel, non loin du carrefour Banfora, Lot 566, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme SISSOKO EPOUSE TA AWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00624 du 16/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03166/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

